

Engagements individuels de Michelin dans act4nature international

Leader technologique des pneus pour toutes les mobilités, Michelin propose des produits et services qui améliorent les performances des transports et des offres qui font vivre à ses clients des moments uniques lors de leurs voyages et déplacements. Au-delà de la mobilité, le Groupe valorise dans de nouvelles applications son savoir-faire et son expertise dans d'autres domaines comme par exemple les matériaux de haute technologie. Michelin, comme beaucoup d'entreprises, dépend des services écosystémiques pour exercer durablement son activité. La préservation de la biodiversité et des écosystèmes est donc une condition essentielle pour un développement économique et social durable. Michelin agit tout au long de sa chaîne de valeur pour lutter contre le changement climatique, réduire l'impact environnemental de ses activités et préserver les ressources naturelles.



Reserve Écologique Michelin. Forêt Tropicale Atlantique, état de Bahia, Brésil.

En 2018, le Groupe a formalisé ses engagements à horizon 2020¹ en faveur de la biodiversité en rejoignant **act4nature**. En 2021 Michelin renouvelle son engagement en se fixant les objectifs suivants à horizon 2030. Ces objectifs s'intègrent dans sa démarche « **Tout Durable** ».

Rubrique	Engagement	Réalisation de l'engagement	Objectif	Date
Recherche et Développement	Prendre en compte les impacts sur la biodiversité de nos produits et services	100 % des nouvelles gammes de produits et de services commercialisées en 2030 ont fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie intégrant les critères de biodiversité des méthodes ACV les plus matures	Produits : 100 % Services : Pilote	2025
			100 %	2030 ²
Matières premières	Vérification de la conformité des fournisseurs avec notre « Politique de Caoutchouc Naturel Responsable ³ »	Les plantations où Michelin est actionnaire sont conformes à la politique	100 %	2022 ⁴
			50 % du volume utilisé	2025
	Cartographier les zones à risque pour la biodiversité dans nos approvisionnements de caoutchouc naturel	Les volumes de caoutchouc naturel utilisés par le Groupe sont cartographiés avec Rubberway ⁵	80 % du volume utilisé	2030 ²
			80 %	2021 ⁴
Évaluation des politiques de nos fournisseurs de matières premières, hors caoutchouc naturel, au sujet de la préservation de la biodiversité	Les fournisseurs des matières premières identifiées comme ayant le plus d'impact sur la biodiversité ⁶ ont fait l'objet d'une évaluation sur leurs politiques et pratiques ⁷	Pilote	2025	
		80 %	2030 ²	
Sites de production	Réduire l'impact sur la biodiversité de nos sites de production et de recherche	Nos sites respectent l'engagement « Zéro produit phytosanitaire » ⁸ pour l'entretien des espaces verts	Au moins 30 sites	2025
			100 %	2030 ²
	Mise en place d'un plan de gestion de la biodiversité proportionnel aux enjeux locaux dans nos sites de production		Au moins 15 sites	2025
			100 %	2030 ²

1 [Bilan des engagements individuels de Michelin 2018-2020](#).

2 Reporting annuel.

3 La Politique de Caoutchouc Naturel Responsable implique, pour nos fournisseurs, le respect du principe de zéro déforestation et la mise en place de mécanismes de contrôle des impacts de l'hévéaculture et de la transformation du caoutchouc naturel sur la biodiversité et les écosystèmes naturels
https://purchasing.michelin.com/wp-content/uploads/sites/34/2021/01/Michelin-Sustainable-Natural-Rubber-Policy_2021_EN.pdf

4 Cet engagement fait partie des engagements individuels 2018. L'atteinte de l'objectif a été reportée à cause des effets de la crise sanitaire mondiale de 2020.

5 La cartographie Rubberway permet : l'identification des zones à risque pour la biodiversité et les écosystèmes ; la mise en place de plans de remédiation auprès des planteurs localisés dans ces zones ; le pilotage et le reporting en toute transparence sur le site internet des achats Michelin
<https://purchasing.michelin.com/fr/tableau-de-bord-du-caoutchouc-naturel-responsable-et-resilient/prendre-soin-de-lenvironnement/>

6 Les impacts des matières premières sont identifiés grâce aux Analyses de Cycle de Vie (ACV).

7 Le but de cette évaluation est de connaître les pratiques de nos fournisseurs relatives à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes dans l'exercice de leurs activités et ainsi d'évaluer la présence de risques potentiels et la nécessité éventuelle d'actions de remédiation.

8 Remplacement des pesticides et des engrais par des méthodes mécaniques combinées à d'autres solutions alternatives.